



Mardi 18 janvier 2022

LES MOYENS D'ENSEIGNEMENT À LA RENTRÉE 2022 DANS L'ACADÉMIE DE TOULOUSE

Dossier de presse

Contact presse

Directrice de la communication :
Marianne Bouzigues
com@ac-toulouse.fr
05 36 25 77 22

Au plan national : augmentation du taux d'encadrement dans le 1^{er} degré pour la 5^e année consécutive et des moyens d'enseignement dans le 2nd degré

Le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports a présenté au comité technique ministériel réuni le 15 décembre 2021 l'ensemble des mesures nouvelles et leur répartition par académie prévues par la loi de finances pour la rentrée scolaire 2022.

Ces mesures nouvelles se traduisent par une augmentation ou une stabilité des moyens d'enseignement dans toutes les académies, aussi bien dans le premier degré que dans le second degré. Cette augmentation intervient alors même que le nombre d'élèves est appelé à connaître une nouvelle diminution dans le premier degré (- 67 000 élèves à la rentrée 2022), et, pour la deuxième année consécutive, une baisse dans le second degré (- 6 600).



La répartition des emplois 2022 dans l'académie de Toulouse

Lundi 17 janvier, Mostafa Fourar, recteur de l'académie de Toulouse a présenté en Comité Technique Académique (CTA) les moyens d'enseignements et leur répartition pour la rentrée 2022.

Les moyens d'enseignement à la rentrée 2022 dans l'académie de Toulouse

174 ETP

1^{er} degré : + 60 ETP

2nd degré : + 79 ETP

Administratifs en établissement : + 10 ETP

Personnels de direction : + 4 ETP

CPE : + 18 ETP

Infirmiers : +3 ETP

Le premier degré dans l'académie de Toulouse : un taux d'encadrement toujours en hausse dans les 8 départements

+ 60 ETPT et - 2587 élèves

P/E* passe de 5,71 à 5,79

* nombre de professeurs pour 100 élèves

CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE :

À la rentrée 2022, une baisse démographique est attendue : la prévision des effectifs du 1^{er} degré public prévoit **2 587 élèves** de moins dans l'académie soit -1,1 % correspondant à un effectif de 234 670 élèves.

Évolution des effectifs par département :

Départements	Prévision effectifs 2021	Prévisions 2022	Écarts 2022/2021	%
Ariège	10 722	10 533	- 189	- 1,8% ↘
Aveyron	16 207	15 820	- 387	- 2,4% ↘
Haute-Garonne	121 101	120 448	- 653	- 0,5% ↘
Gers	12 654	12 354	- 300	- 2,4% ↘
Lot	11 040	10 967	- 73	- 0,7% ↘
Hautes-Pyrénées	15 290	15 156	- 134	- 0,9% ↘
Tarn	27 971	27 525	- 446	- 1,6% ↘
Tarn-et-Garonne	22 272	21 867	- 405	- 1,8% ↘
Académie	237 257	234 670	- 2 587	- 1,1% ↘

PRIORITÉS DE LA RENTRÉE 2022 :

Ces moyens d'enseignement supplémentaires et sans précédent dans un tel contexte démographique vont permettre :

- de plafonner les effectifs à 24 en grande section, CP et CE1.
- de dédoubler les classes de grande section en éducation prioritaire.
- d'améliorer le régime de décharges de service des directeurs d'école.
- d'accompagner l'école inclusive.
- de conforter le respect des principes de la République.

Répartition des moyens 1^{er} degré entre départements :

Départements	P/E 2021	Dotation 2021	Prévisions P/E 2022	Écart 2021 - 2022
Ariège	6,37	0	6,48	+ 0,11 ↗
Aveyron	6,34	0	6,49	+ 0,15 ↗
Haute-Garonne	5,38	60	5,46	+ 0,08 ↗
Gers	6,43	0	6,59	+ 0,16 ↗
Lot	6,36	0	6,40	+ 0,04 ↗
Hautes-Pyrénées	6,12	0	6,17	+ 0,05 ↗
Tarn	5,63	0	5,72	+ 0,09 ↗
Tarn-et-Garonne	5,76	0	5,87	+ 0,11 ↗
Académie	5,71	60	5,79	+ 0,08 ↗

Le second degré dans l'académie de Toulouse : augmentation des moyens d'enseignements, dans un contexte de stabilité démographique

+ 79 ETP enseignants

+ 35 ETP non enseignants :

Administratifs établissements : **+ 10 ETP**

Personnels de direction : **+ 4 ETP**

CPE : **+ 18 ETP**

Infirmiers : **+ 3 ETP**

CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE :

Une démographie stable dans l'ensemble avec une baisse constatée dans tous les départements sauf la Haute-Garonne.

Évolution des effectifs par département :

Départements	Constat 2021	Prévisions 2022	Écarts 2022/2021	%
Ariège	10 400	10 291	-109	-1,0%
Aveyron	12 879	12 712	-167	-1,3%
Haute-Garonne	101 651	102 586	+935	+0,9%
Gers	11 475	11 469	-6	-0,1%
Lot	10 260	10 155	-105	-1,0%
Hautes-Pyrénées	14 545	14 336	-209	-1,4%
Tarn	25 679	25 550	-129	-0,5%
Tarn-et-Garonne	19 012	18 989	-23	-0,1%
Académie	205 901	206 088	+187	+0,1%

PRIORITÉS DE LA RENTRÉE 2022 :

- de prendre en compte l'évolution démographique.
- d'assurer la dotation réglementaire.
- d'améliorer la scolarisation des élèves en situation de handicap.
- de conforter le respect des principes de la République.
- de soutenir la mixité sociale.

Par ailleurs, afin d'accompagner la politique d'égalité des chances, notamment en faveur de la mixité sociale (internats d'excellence, renforcement de la mixité au collège et au lycée), et la qualité de la vie scolaire, **18 emplois de conseillers principaux d'éducation** seront créés à la rentrée 2022, ainsi que **3 emplois d'infirmier**.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS

Haute-Garonne

- 5 ouvertures : 4 collèges et 1 lycée
- 1 fermeture : 1 collège